



Paris, le 13 juillet 2018

Lettre ouverte aux ministres

Monsieur Hulot,
ministre d'État en charge de la Transition Écologique et Solidaire,
Monsieur Mézard,
ministre en charge de la Cohésion des Territoires,
Madame Borne,
ministre en charge des Transports

Vous avez bien voulu convoquer un CTM le vendredi 13 juillet à l'Hôtel de Roquelaure : une date symbolique qui augure du pire pour les sujets qui y seront évoqués, une période opportunément choisie pour tenter de faire passer de mauvaises nouvelles.

Ainsi, alors que le gouvernement a déjà mis sur la table son projet néfaste pour la Fonction Publique, via une pseudo concertation qui ne trompe personne, **restent à venir les annonces relatives aux volets « missions » et « services » de « Démolition Publique 2022 »**. En la matière, le gouvernement semble donc avoir le même courage que son prédécesseur qui avait eu l'« élégance » de proclamer la Réforme Territoriale via un communiqué de presse le 31 juillet 2015.

A cette occasion, nous aurions bien aimé entendre ce que vous aviezz à nous dire à ce sujet, **sans illusion sur ce qui pourra ressortir des arbitrages issus d'une démarche dont l'objectif est de réduire la dépense publique de 60 Mds d'euros et de supprimer 50 000 à 70 000 postes de fonctionnaires d'État (soit 8 fois chaque année plus qu'en 2018 !)**.

Vu le niveau de contribution de nos ministères à l'effort de réduction des effectifs en 2018 (à hauteur de 80%) et l'incapacité à obtenir un quelconque arbitrage interministériel favorable pour les services et les agents – le dernier exemple en date concernant les Ouvriers d'État et les OPA étant particulièrement parlant, la question est donc bien de savoir **ce qu'il pourra bien rester de nos ministères techniques hier non-prioritaires, aujourd'hui déjà « optionnels » grâce à la mise en place du droit souple au bénéfice des Préfets, demain totalement bio-dégradables ?** Car oui, le rythme actuel d'extinction de nos ministères est sans équivalent dans leur histoire, **et cela devrait appeler un « sursaut d'indignation » !**

Sans inflexion majeure, sans rupture réelle avec les politiques passées vous porteriez une lourde responsabilité dans l'histoire de nos ministères, et pourriez concourir pour le titre de Grands Fossoyeurs du Service Public Républicain dans la rubrique « abattage des ministères techniques » au paragraphe « extinction de la biodiversité ministérielle dans l'État territorial ».

Vous auriez pu nous surprendre aujourd'hui, et **démontrer que vous saviez sortir d'une simple posture de champions de la solidarité gouvernementale, premiers de la classe sans aucun bon point en retour,** en tout cas pour les missions de vos services et établissements et le sort de leurs agents. Et ce ne sont pas les « pistes de réflexion » transmises en amont de cette réunion qui vous permettront de le faire, **un menu fort peu alléchant (une somme de retraits, de renoncements et de démolition) et pour lequel on ne daigne pas présenter l'addition correspondante :** la somme des emplois supprimés et le sort des agents concernés.

Madame et Messieurs les Ministres, le courage, aujourd'hui est de dire : NON !

Car quel souvenir garde-t-on aujourd'hui de celles et de ceux qui ont feint de ne pas comprendre alors que la catastrophe était annoncée... ?

Dans ce contexte anxiogène, vous auriez aussi pu nous démontrer **votre volonté de recadrer votre administration,** pour qu'elle utilise enfin ses dernières marges de manœuvre au bénéfice des agents, et pas contre eux !

Mais force est de constater que vous avez fait le choix de ne pas présider ce CTM !

Puisque nous n'aurons pu vous le dire, nous vous l'écrivons : **défense des effectifs, maintien d'une chaîne ministérielle, opposition à toute suppression ou externalisation/privatisation de mission, opposition à laisser mettre en place la dernière génération de fonctionnaires de ce pays, tels sont les combats auxquels FO est attachée !**

Et quelles que soient les annonces à venir, FO continuera à occuper le terrain qui est le sien: la défense du Service public, la défense des services et des agents, ce pour quoi nous sommes élus par des personnels qui participent à plus de 80 % aux élections, et **au nom desquels nous vous joignons votre compte-rendu d'entretien ministériel.**



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

COMPTE RENDU D'ENTRETIEN MINISTÉRIEL

DATE DE L'ENTRETIEN : Aurait du avoir lieu le 13 Juillet 2018

• **LES ÉVALUÉS**

Nicolas HULOT Ministre d'État de la Transition Ecologique et Solidaire

Elisabeth BORNE Ministre en charge des Transports

Jacques MEZARD Ministre de la Cohésion des Territoires

Date de prise de poste : 17 mai 2017

• **LES EVALUATEURS : LES AGENTS DES MTES ET MCT**

ATTEINTES DES OBJECTIFS/ACTIONS CONDUITES DEPUIS LEUR PRISE DE FONCTION

LE CONTEXTE/LEUR BILAN

- Le programme « démolition publique 2022 » et ses objectifs d'économies budgétaires (60 Mds d'Euros) et de suppression de postes (50 000 à 70 000 pour l'État)
- MTES et MCT premiers de la classe pour la réduction des postes en 2018 (80 % des postes supprimés à l'État), et à ce rythme là extinction programmée de nos ministères en 2022
- Des ministères depuis longtemps « non-prioritaires », en passe de devenir « optionnels » grâce à la mise en place d'un droit souple « au gré des territoires », « à la tête du client » et « suivant l'humeur du préfet »
- Des services territoriaux soumis à l'appétit du ministère de l'Intérieur sans qu'une ligne de défense ministérielle ne soit identifiée
- Un agenda social ministériel 2017/2019 signé début 2018 (sic !) insatisfaisant et non crédible au regard des arbitrages interministériels systématiquement perdus face à la Fonction Publique
- Une DRH qui utilise ses dernières marges de manœuvre CONTRE les agents des ministères (pire des RIFSEEP interministériel assumé, 16M d'euros de masse salariale rendus fin 2017, auto-annulation des indemnités d'intérim, déstabilisation des CAP...)

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

Après s'être placés dans un affichage de compassion vis à vis de leurs personnels en début de mandat, les ministres ont rapidement disparu du paysage social ministériel (il aura fallu attendre fin février 2018 pour qu'ils rencontrent une seconde fois les organisations syndicales).

Laissant la bride sur le cou à leur administration (ou au pire lui donnant mandat), ils se sont montrés complices des mesures de gestion mises en place en défaveur des agents, y compris quand cela n'était pas imposé par la DGAFP, complices d'une administration adepte du bricolage ou du sabotage.

Placés face à la conjonction de la commande du Premier ministre en matière de réduction d'effectifs et d'abandon de missions, aux velléités avouées du ministère de l'Intérieur de mettre la main sur les services territoriaux de l'État et la gestion de leurs agents, ainsi qu'à l'affirmation hégémonique de la « DRH de l'Etat » sur l'ensemble des sujets RH, nos ministres ont adopté la posture de champions de la solidarité gouvernementale. Premiers de la classe oui, mais sans aucun bon point en retour, en tout cas pour les missions de leurs services et le sort de leurs agents.

Dans ce contexte et face à la violence des annonces susceptibles de découler d'AP 2022, nos ministres porteront une lourde responsabilité dans l'histoire de leurs ministères, et sont susceptibles de concourir pour le titre de Grands Fossoyeurs du Service Public Républicain, rubrique « abattage des ministères techniques » et « extinction de la biodiversité ministérielle dans l'État territorial »

Information sur les procédures de recours éventuels.

Recours spécifique à l'entretien ministériel

Le/la ministre peut saisir ses agents d'une demande de révision de tout ou partie du compte rendu de l'entretien ministériel dans un délai de 15 jours francs suivant la notification du présent document, en fonction des arbitrages annoncés par le gouvernement dans le cadre d'AP 2022 concernant leurs ministères, et en fonction des dossiers RH qu'il/qu'elle aura réussi à faire évoluer au bénéfice de ses agents..